

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 35

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187114>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

faute contre le langage ou les règles de la chasse était punie. Le coupable se couchait sur un gros cerf ou sur un sanglier, et là il recevait, du chef de la chasse, trois coups de plat de couteau de chasse sur le dos. Au premier coup, celui qui était chargé de compter, criait : « Ho ! ho ! celui là est pour le prince, le seigneur ou le maître ; » au deuxième coup : « Ho ! ho ! celui-là est pour le chevalier ou le valet ; » et au troisième : « Ho ! ho ! celui-là est pour le noble droit de la chasse. »

Pendant cette cérémonie, la musique jouait, et les chasseurs, rangés en cercle, tenaient la main droite à leur couteau de chasse. Après le troisième coup, le chasseur puni se relevait et s'inclinait vers la société pour la remercier de la juste punition qu'il avait reçue.

Dans le même pays, on procédait solennellement à la réception des chasseurs. Le récipiendaire subissait un véritable examen en présence des plus notables. S'il répondait d'une manière satisfaisante aux questions adressées, on lui attachait au côté un couteau de chasse et on lui délivrait un certificat de capacité, préparé par le maître et signé par le reste de la compagnie. »

Aujourd'hui, en beaucoup d'endroits, cet examen n'a plus lieu, et l'on se contente de délivrer des lettres de capacité aux jeunes gardes qui se sont occupés de chasse pendant quelque temps.

Alexandrie.

Ses divers sièges ; prise de cette ville par Bonaparte.

A propos des événements d'Egypte et du siège d'Alexandrie par la flotte anglaise, il est intéressant de jeter un rapide coup-d'œil sur l'histoire des principales attaques dont cette ville a été l'objet depuis nombre de siècles.

L'importance d'Alexandrie, sa prospérité et son admirable position l'ont désignée de tout temps à l'avidité des conquérants.

Antiochus, roi de Syrie, voulant conquérir l'Egypte, l'envahit à la tête d'une puissante armée et mit le siège devant Alexandrie ; mais le sénat arrêta ses projets ambitieux.

Après avoir vaincu Pompée à Pharsale, César marcha sur Alexandrie ; mais Achillas, ministre du roi Ptolémée, réunit une armée de 24,000 Egyptiens, tous soldats aguerris, et vint défier le maître du monde devant les murs de la capitale. César, qui n'avait avec lui qu'une petite armée, essuya plusieurs défaites et dut battre en retraite.

L'an 640 de notre ère, Amrou, lieutenant du calife Omar, entra en Egypte après avoir conquis la Palestine et vint attaquer Alexandrie. Après 14 mois de siège et une multitude de combats, il s'en empara ; mais il avait perdu 25,000 hommes. Voici en quels termes il rendit compte de sa conquête au calife : « J'ai pris la grande ville de l'Occident ; il m'est impossible de te décrire toutes ses richesses et toute sa magnificence. Je me contente de te dire qu'elle renferme quatre mille palais, quatre mille bains, quatre cents théâtres, douze mille boutiques de légumes et fruits, et quarante mille Juifs tributaires.

Omar s'opposa au pillage avec une généreuse fermeté ; mais quand il fut interrogé sur la question de savoir si la fameuse bibliothèque devait être également respectée, il répondit par ce dilemme

trop célèbre : « Si tous ces livres sont conformes à l'Alcoran, ils sont inutiles ; s'ils sont contraires à l'Alcoran, ils sont pernicioeux ; donc il faut les détruire. »

Amrou obéit à regret, et ce magnifique dépôt de toutes les connaissances humaines devint la proie des flammes.

Pour forcer l'Angleterre à la paix, Bonaparte projeta la conquête de l'Egypte, cette magnifique contrée dont la possession serait une perpétuelle menace contre l'Empire anglais de l'Inde, où la faiblesse de la marine française ne permettait pas à Bonaparte de porter directement ses soldats. Il rendrait ainsi à Alexandrie son ancienne splendeur en en faisant le centre du commerce de l'Asie et de l'Afrique, l'entrepôt général des marchandises des Indes.

Un armement considérable fut réuni à Toulon dans le secret le plus absolu, et la flotte mit à la voile le 8 mai 1798 ; le 30 juin elle atteignait les côtes d'Egypte. Bonaparte donna aussitôt l'ordre du débarquement ; en un instant, la mer est couverte de canots qui luttent contre la fureur des vagues ; mais on prend terre heureusement à trois lieues d'Alexandrie. Le général en chef forme ses troupes en colonnes et marche sur l'ancienne capitale des Ptolémées. Il était à pied, avec l'avant-garde, accompagné de son état-major. A une demi-lieue de la ville s'étaient réunis trois cents Arabes, qui prennent bientôt la fuite. Arrivé aux portes d'Alexandrie, Bonaparte veut parlementer pour éviter l'effusion du sang. Des hurlements effroyables d'hommes, de femmes et d'enfants lui répondent ; quelques pièces de canon se démasquent. Il fait alors battre la charge et les Français s'élancent à l'assaut au milieu du feu des assiégés et d'une grêle de pierres. Bonaparte, craignant que la fureur du soldat n'allume une haine implacable au sein de cette population, fait annoncer à celle-ci que les propriétés, la liberté et la religion seront respectées. Bientôt les imans, les cheiks et les chérifs viennent se présenter à lui ; les forts sont remis entre les mains des Français ; l'ordre renaît, et les Arabes eux-mêmes font éclater des démonstrations de joie.

Les Français occupèrent Alexandrie jusqu'en 1801, où elle passa aux mains des Anglais jusqu'en 1803. Cette ville s'est relevée sous Méhémet-Ali.

Des fêtes de charité ont été données dernièrement à Marseille, au profit de l'Œuvre de l'Enfance. On y a surtout remarqué une cavalcade d'enfants, dont le coup-d'œil ravissant a inspiré à M. Clovis Hugues une pièce de vers qui a eu grand succès. Nous ne pouvons résister au désir de la reproduire, tant elle est remarquable par la fraîcheur des images et le pittoresque de la description.

L'amour est doux, la guerre est vile :
Plus d'égoïsmes étouffants !
J'ai vu défilér dans la ville
La cavalcade des enfants.

Oh ! l'admirable et sainte chose
Que d'assister à la gaité
De toute cette enfance rose
Dans la splendeur d'un jour d'été !

Les hauts drapeaux noués en gerbes,
Découpant l'horizon vermeil,
Recevaient dans leur vol superbe
La mitraille d'or du soleil.

Les chars, tout constellés d'emblèmes,
Tout environnés de clarté,
Ressemblaient à de grands poèmes
En marche à travers la cité.

Que de petites jambes rondes,
Quelle dépense de couleurs!
Quelles grappes de têtes blondes
Dans le balancement des fleurs!

On eût dit que toutes les fées,
Tous les bons sylphes des berceaux
Portaient dans un nid de trophées
Les bébés, frères des oiseaux.

Et puis, on aurait dit encore,
Tant le rêve est charmant et pur,
Que la corbeille de l'aurore,
Désertant le limpide azur,

Était tout doucement venue
S'emplir, au bas des cieux dorés,
De toute la grâce ingénue
Des petits êtres adorés:

Si bien que les chars, ô merveilles!
O frissons des cœurs attendris!
Débordaient, vivantes corbeilles,
D'enfants parfumés et fleuris!

Un moulin offrait ses quatre ailes
Au baiser des vents étonnés;
Et vous grimpez à des échelles,
O chérubins enfarinés!

Des bébés, recueillant les quêtes,
Arboraient des bâtons très lourds
Où pendait au-dessus des têtes
Une sacoche de velours.

Leurs tout petits poings sur les hanches,
A côté des faisceaux tremblants,
Des fillettes roses et blanches
Éperonnaient des cygnes blancs.

Les yeux gros, la face béate,
L'air pas du tout apprivoisé,
Un grand poupon en carton-pâte
Pleurait son biberon brisé.

Tout fier de son plumet qui flotte,
Le torse droit dans le pourpoint,
Un soldat haut comme une botte,
Caracolait, la lance au poing.

Autour du grenier d'abondance
Représenté par un gâteau,
Des guerriers marchant en cadence,
Escortaient un beau Méphisto.

A travers des jets de guipures,
Sous le profond ciel azuré,
Se dessinait la ligne pure,
Le contour du Berceau sacré.

En haut, dans les gouffres sublimes
Où le Vers allé plane seul,
On entendait chanter les rimes
De Victor Hugo, grand aïeul.

Et moi, le servent des chimères,
Je sentais, comme un flot vainqueur,
Tout l'amour de toutes les mères
Me couler en plein dans le cœur!

On einterrião précauchenão.

La tanta à Dâvi dào Cârô étâi morta, et l'aviont
met l'einterri po lo deveindro à trâi z'hâorès dào
tantou. Quand faille parti po lo cemetiro, vaitse 'na
rolhie qu'on arâi de qu'on la vaissâvé avoué dâi

bagnolets, que n'iavâi pas moïan dè modâ, et por-
tant lè dzeins étiont dza défrou, que s'achotâvont
dèzo lo bord dào tâi.

— No faut laissi passâ ellia cârra, l'âo fâ Dâvi.
Alleint bâirè onco on verro ein atteindeint.

— Bin s'on vâo, se repond l'einterrião, et crayo
que ne farein bin; Djan Luvi, qu'étâi gaillâ mau,
va mî; on ne sâ pas quand on ein rebairâ.

Toinon et lo courti dào tsaté dè Voulièreins.

Lo vilho Toinon à Jérémie avâi son valet qu'étâi
domestiquo pè lo tsaté dè Voulièreins, et onna de-
meindze que l'étâi z'u lo trovâ, son valet lâi fe vairè
lo grand courti qu'étâi déveron lo tsaté, iò n'iavâi
rein què dâi botiets, que y'ein avâi dè totès lè sor-
tès, du dâi bossons dè lilas et dâi ballès rousès,
tant qu'à dâi cotius dzauno et dâi pisseinlhi, sein
comptâ lè trelupès, lè dzeragnons, lè caquetu et
onna masse dè botiets allemands: dâi bégoniâ, dâi
fouqueciâ, et que sé-yo bin pou: dào tréflîâ, dè
l'espacettiâ, dâi pavotiâ: enfin quiet! y'a adé dào
iâiâ à bet. — Te possible! se sè peinsâvè Toinon,
què dè bon terrain perdu, et quin bio carreaux dè
tchoux, dè tserfouliet, d'abondancès et dè favioulès
on porrâi portant pliantâ perquie!

— Eh bin, père, se lâi fâ son valet, qu'ein ditès-
vo dè cé bio courti?

— Ye dio, se repond lo père Toinon, que y'a mé
po lè ge què po la gâola!

3. Les méfaits de ma belle-mère.

L'eau s'était déjà refermée sur vous quand je revins
de ma stupeur.

Deux minutes plus tard je vous déposais mourante sur
la berge.

— Et après?... demanda Louise en souriant.

— Après?... un des veilleurs de nuit qui se promènent
sur les ports accourut vers nous et m'aida à vous porter
dans un des chalands amarrés près de là et où la femme
d'un marinier m'aida à vous donner les soins nécessai-
res... et aussi vous prêta des vêtements secs pour re-
tourner chez vous.

— C'est bien cela... dit Louise. Et, à mon tour, je n'ou-
blierai jamais que le lendemain vous avez envoyé votre
démission au cercle en me disant:

— « Louise, désormais nous passerons nos soirées
» ensemble... » Et depuis vous avez tenu religieusement
votre parole.

Quant à moi, j'ai cessé d'être jalouse des gens qui
vous confisquaient à leur profit.

— Jalouse!..... Vous étiez jalouse, Louise?... C'est là
tout le secret de ce drame...

— Jalouse? je ne sais... seulement je me disais: Mon
mari est à moi... à moi, entendez-vous bien... et je ne
veux pas que personne se croie le droit d'en disposer.

— C'est convenu.

— Henri... je voudrais vous parler, dit tout à coup une
femme qui venait de pénétrer discrètement dans le
salon.

— Ah! c'est vous, belle-maman!...

— J'ai un service à vous demander.

— A vos ordres, belle-maman!...

— Tu permets, Louise?

— Mais oui... mère.

— Laisse-nous alors, ma chère fille.

— Tout de suite. J'ai justement un corsage à essayer.

— Cela se trouve à merveille.

Le gendre et la belle-mère demeurèrent face à face.